



**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU
CROULT ET DU PETIT ROSNE**

**BUREAU SYNDICAL DU LUNDI 09 SEPTEMBRE 2024 À 09H30
COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

Présent(s) :

Benoit JIMENEZ - Président, Didier GUÉVEL - Vice-Président, Marie-Claude CALAS - Vice-Présidente, Maurice MAQUIN - Vice-Président, Christiane AKNOUCHE - Vice-Présidente, Jean-Robert POLLET - Vice-Président, Cathy CAUCHIE - Vice-Présidente, Tony FIDAN - Vice-Président, Claude TIBI - Vice-Président, Jean-Charles BOCQUET - Vice-Président, Nicole BERGERAT - Vice-Présidente

Absent(s) excusé(s) :

Jean-Pierre LECHAPTOIS - Vice-Président, Roland PY - Vice-Président, Célia DUBERTRAND - Directrice Générale Adjointe Administration Ressources

Assistaient également :

Éric CHANAL - Directeur Général, Déborah TANGUY - Directrice Générale Adjointe Gestion de Projets,

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Bureaux syndicaux

Validation du compte-rendu de la réunion de bureau précédente

Le compte-rendu de la réunion de Bureau n'appelle pas de remarque et est validé à l'unanimité. Il sera diffusé sur le site internet du SIAH.

Agenda des Élus 2024

Benoit JIMENEZ présente l'agenda des Élus.

La CLE du SAGE a lieu le jeudi 3 octobre à 9h00.

Le COCERT du PPRI est prévu à ce jour le 25 septembre 2024 à 15h00 en Sous-Préfecture de Sarcelles.

Procédures juridiques

Dépôt de plainte - Outrage à un agent chargé d'une mission de service public

Éric CHANAL explique le contexte de cette plainte.

Le Bureau souhaite que le SIAH conteste la décision d'absence de poursuite auprès du Tribunal.

Convention avec la société de chasse sur le bassin « des Bourguignons » à Ézanville

Éric CHANAL expose les risques afférents et rappelle l'avis négatif de M. LECHAPTOIS au titre de la ville de Moisselles et en tant que Vice-Président.

M. BOCQUET s'abstient.

Le Bureau valide l'accord pour une convention avec la société de chasse.

M. JIMENEZ sollicite Mme la Maire d'Écouen pour le volet du Bois Bleu.

Statuts du SIAH - Retour sur les réunions avec la CARPF et la C3PF - Rencontre avec les services de la Préfecture à programmer

Éric CHANAL présente les retours des réunions avec la CARPF et la C3PF. La rencontre avec la CAPV a lieu le jeudi 12 septembre en visio.

Élue présente à la réunion avec la Préfecture : Mme CAUCHIE sous réserve de disponibilité.

Avenant n° 1 au marché public de travaux de création d'un collecteur d'eaux usées de la Rue Nouvelle sur la commune de Villiers-le-Bel (Opération n° VLB 187)

Déborah TANGUY présente l'avenant pour un montant de - 3 683,88 € soit - 1,6 % du marché initial.

Le Bureau valide cet avenant.

Information portant sur la convention n° 2024-05-14 relative à la réouverture du Petit Rosne

Déborah TANGUY présente la convention qui sera présentée au prochain comité (passerelles,...).

Le Bureau valide cette convention.

Information portant sur le procès-verbal relatif à la remise en gestion des réseaux d'eaux pluviales et eaux usées sur le secteur dit de la Madeleine sur la commune de Gonesse

Déborah TANGUY expose le contexte de cette rétrocession de réseaux, les réseaux ayant été validés techniquement par le SIAH.

Information portant sur l'analyse des offres du marché public de travaux de réhabilitation du réseau des eaux usées de la rue de Paris sur la commune de Louvres (Opération n° LOUV145)

Déborah TANGUY présente le contexte de cet appel d'offres déclaré sans suite avant l'été 2024. Le Bureau valide la poursuite de l'analyse des offres, laquelle sera présentée au prochain bureau.

Définition de critères de marchés publics et/ou demande de subvention

Critères de sélection et demande de subvention portant sur les travaux de réhabilitation du réseau des eaux usées Rue du Pont-Yblon sur la commune de Bonneuil-en-France (Opération n° BONN203)

Après exposé de l'objet et de la durée du besoin défini faisant l'objet du marché public à venir par Déborah TANGUY, le Bureau définit les critères de pondération suivants : Prix 40 % et valeur technique 60 %.

Le Bureau valide également la demande de subventions relative à ces travaux.

Critères de sélection et demande de subvention portant sur les travaux de réhabilitation du réseau des eaux usées des Rues de Versailles et de Verdun sur la commune de Montsoul (Opération n° MONTS196)

Après exposé de l'objet et de la durée du besoin défini faisant l'objet du marché public à venir par Déborah TANGUY, le Bureau définit les critères de pondération suivants : Prix 40 % et valeur technique 60 %.

Le Bureau valide également la demande de subventions relative à ces travaux.

Attribution de marchés publics

Attribution du marché public de travaux de valorisation du bassin de retenue des eaux pluviales dit « La Fosse aux Boucs » sur la commune de Saint-Witz (Opération n° 488D)

Après exposé par Déborah TANGUY et sur accord des membres du Bureau, le marché public est attribué à l'entreprise SAS TERIDEAL pour un montant de 410 321,20 € HT et pour une durée relative à la durée des travaux.

Foncier

Acquisition de parcelles sur la commune de Bonneuil-en-France appartenant à la société TAIS (Opération n° 489D)

Dans le cadre de ses missions de lutte contre les inondations et de valorisation du milieu nature, le SIAH souhaite réaliser une opération d'aménagements hydro-écologiques entre le bassin du Vignois situé à Gonesse, et le bassin de la Huguée à Bonneuil-en-France. Ces terrains sont, pour la plupart, occupés par des personnes non titrées, à des fins de maraîchage.

L'objectif de ces travaux sera de réinstaller le Croult dans son talweg d'origine en connexion avec une zone d'expansion de crue.

Les parcelles cadastrées section AI n° 133 et n° 135 sur la commune de Bonneuil-en-France appartiennent à la société TAIS, filiale de VEOLIA. La Servitude d'Utilité Publique (SUP) au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, instaurée par l'Arrêté Préfectoral n° 10366 du 1^{er} juin 2011 interdit notamment « la réalisation d'excavation ou autres formes de cavités ainsi que tout décapage ». Dès lors, il apparaît indispensable de solliciter la modification de la SUP afin de permettre au SIAH de réaliser des sondages destinés à détecter d'éventuelles pollutions dans le sol, connaître la structuration du sous-sol et ainsi déterminer le tracé final du futur cours d'eau sur cette portion.

À la suite d'échanges avec les représentants de la société TAIS, les parties se sont entendues pour céder au SIAH les emprises nécessaires au projet après la signature d'une promesse de vente. Cet acte donnera mandat au Syndicat pour demander la modification de la SUP auprès de M. le Préfet du Val d'Oise.

Les notaires étant désormais saisis du dossier, la signature de la promesse de vente pourrait être signée dans les prochaines semaines.

Le Bureau valide l'acquisition de ces parcelles.

Conventions de maîtrise d'ouvrage mandatée pour les biens situés Rue de Versailles sur la commune de Montsourt (Opération n° MONTS196)

Sur la commune de Montsourt, la rue de Versailles et la rue de Verdun sont situées dans une zone résidentielle. Les collecteurs d'eaux usées desservant ces rues passent sous les habitations, en domaine privé.

Les propriétaires ont fait part de fuites et de bouchons. Ces collecteurs sont en effet vétustes et nécessitent une réhabilitation.

Le SIAH a donc étudié la pose de nouveaux collecteurs en domaine public et la reprise des branchements jusqu'au réseau intérieur des logements.

Cependant, cette opération nécessite une intervention au sein des bâtiments. Par conséquent, les propriétaires et locataires ont été invités à donner mandat au Syndicat pour effectuer en leur nom et pour leur compte les travaux de rénovation du réseau de collecte des eaux usées et de ses raccordements.

L'ensemble des propriétaires et locataires de la rue de Versailles a donné son accord et signé la convention de maîtrise d'ouvrage mandatée qui leur a été proposée par le SIAH. Il est donc proposé de signer ces documents afin d'acter le lancement prochain des travaux pour cette rue.

Le Bureau valide la signature de ces conventions.

Signature d'un acte de constitution de servitude avec la commune de Le Thillay

Déborah TANGUY expose les servitudes concernées.

Un certain nombre de canalisations d'eaux usées et d'eaux pluviales gérées par le SIAH se situent sur des terrains privés. Il s'avère cependant que certains de ces réseaux ont été installés sans qu'un titre ne le formalise. Ces situations sont l'héritage d'une époque où l'installation de canalisations se réglait oralement de gré à gré, et nécessitent aujourd'hui une régularisation par la constitution d'actes de servitude de passage de canalisations.

La régularisation du passage de canalisations vise à permettre au SIAH d'assurer le bon fonctionnement des canalisations, par la formalisation des conditions d'entretien et de remplacement des ouvrages, mais vise également à protéger le propriétaire des dommages éventuels que peuvent causer la présence d'une canalisation sur leur terrain.

Il a ainsi été réalisé par les services concernés du SIAH un travail d'inventaire visant à identifier les parcelles supportant une canalisation d'eaux usées et d'eaux pluviales dont le passage n'aurait pas été régularisé par un acte de servitude. Ce travail a dans un premier temps été limité aux propriétés des communes membres du SIAH, sur lesquelles se situe une majorité des réseaux concernés.

Un projet d'acte a donc récemment été transmis pour signature aux différentes communes impactées par cette problématique.

Après plusieurs échanges, Monsieur le Maire de la commune de Le Thillay a signé l'acte de constitution de servitudes visant à régulariser le passage d'environ 265 mètres de canalisations d'eaux usées et d'eaux pluviales.

Le Bureau valide la démarche.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GÉMAPI)

Réunion de lancement relative à la restauration écologique et hydromorphologique du Petit Rosne (Opération n° 516) - Mardi 5 novembre 2024 à 10h00, (1 Place de Navarre à Sarcelles)

Déborah TANGUY présente le sujet de cette réunion, notamment en lien avec les usages du site. La réunion est en mairie de Sarcelles.

Demande d'avis sur la poursuite de la MOE externe concernant l'aménagement hydro-écologique des bassins du Bois d'Orville sur les communes de Louvres et de Goussainville (Opération n° 510)

Déborah TANGUY présente le sujet de la maîtrise d'œuvre sur l'aménagement du bassin du Bois d'Orville. Le Bureau décide de rompre le marché avec le prestataire.

Point sur la vente des parcelles du centre équestre dans le cadre de l'opération de renaturation du Croult sur la commune de Gonesse (Opération n° 518)

Déborah TANGUY fait le point sur ce dossier foncier.

Programmation du COCERT de l'étude d'aléas inondations des bassins versants du Croult et du Petit Rosne le 25 septembre 2024

Éric CHANAL rappelle la tenue du COCERT du PPRI le 25 septembre à 15h00. Didier GUÉVEL remplacera M. Le Président, indisponible ce jour-là.

Éric CHANAL rappelle l'importance de la présence des élus à cette réunion.

ASSAINISSEMENT

Point sur le report des travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales Avenue de Stalingrad sur la commune de Garges-lès-Gonesse (Opération n° GARG121)

Déborah TANGUY expose le contexte de ces travaux et l'impact financier des JO.

STATION DE DÉPOLLUTION

Lancement du marché de dialogue compétitif pour la mise en place d'installations photovoltaïques sur le site de la station de dépollution (Opération n° 500C) Réception des candidatures le 4 octobre 2024

Déborah TANGUY présente le lancement de cette prestation.

Retour sur la réunion du 6 septembre 2024 avec le groupement concernant l'application des pénalités

Éric CHANAL et Déborah TANGUY font un retour, avec Claude TIBI, sur la réunion du 6 septembre avec les directions des groupements.

Gardiennage de la station de dépollution

Éric CHANAL rappelle la fin du gardiennage de la STEP dans le cadre des JO. Il rappelle également la survenue d'un vol dans les locaux de restauration en juin dernier, qui a fait l'objet d'un dépôt de plainte de la part du SIAH.

Les services du SIAH étudient la mise en place d'une barrière derrière le portail d'entrée afin de réduire l'entrée dans le site véhicule par véhicule.

RESSOURCES HUMAINES

Groupe de travail mesure sociale et bien-être au travail

M. le Président présente la volonté de monter un groupe de travail sur les conditions de travail / bien-être (égalité hommes/femmes, ...).

Élus intéressés : Benoit JIMENEZ, Maurice MAQUIN, Cathy CAUCHIE

Les trois Vice-Présidents absents ce jour seront sollicités par mail pour leur participation éventuelle. Les réunions de ce groupe seront à date imposée pour faciliter le choix des dates et l'avancée des sujets.

Constitution du comité de pilotage dans le cadre du diagnostic des risques psychosociaux

Éric CHANAL précise que l'étude, réalisée par le CIG de Versailles sera réalisée, idéalement, à partir du dernier trimestre 2024 et jusqu'à début 2025. Il expose la constitution du comité de pilotage, intégrant les membres titulaires du CST. La date pressentie du 16 octobre est à reprogrammer.

Point RH

Éric CHANAL informe les membres du Bureau de l'arrivée ce 2 septembre d'Olivier PORTAIL, ingénieur écologue en provenance du CD 92.

COMMUNICATION

Inauguration de la 1^{ère} visite scolaire le mardi 1^{er} octobre 2024 de 9h00 à 11h00

Présents : Claude TIBI sera présent

Programmation des vœux 2025 du SIAH

Date retenue : jeudi 30 janvier 2025 – save the date à envoyer aux invités.

Pour mémoire : vœux CARPF le 14 janvier 2025

Fin de la réunion de bureau à 11H55

Prochaine réunion de bureau lundi 23 septembre 2024 à 09h30